Accompagnement à la VAE

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INFA PAU - ANTENNE CFA **COUSIN** 05.59.98.50.50 acousin@infa-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Quelles sont nos modalités d'admission? Publics concernés : Formation accessible aux Demandeurs d'Emploi, Salariés d'entreprise, Alternants, Travailleurs handicapés L'INFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap sur l'ensemble de ses parcours de formation. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner durant votre formation. Les étapes d'admission : - Renseignement du Dossier de candidature enrichi de la récevabilité* - Justificatif officiel d'identité -Un entretien de positionnement suivra la phase d'admission afin d'envisager d'éventuels allègements et dispenses et programmer votre parcours de formation individualisé. *La récevabilité : 1re étape de la VAE qui consiste à constituer et déposer son dossier de recevabilité (également appelé le livret 1 d'une VAE) auprès du certificateur (Ministère de l'Education nationale (DAVA), Branche professionnelle, Ministère de la Santé, Dreets, DRAJES...). Ce dossier a pour but de présenter la démarche et l'expérience du candidat. Le candidat complète les 4 rubriques en lien avec son niveau de formation/certification(s) obtenue(s) à la date l'organisme certificateur de juger, par rapport aux conditions d'éligibilité de la VAE, si le projet du candidat est recevable ou non.
L'organisme peut, en cas de refus, conseiller au candidat de tenter un diplôme plus en adéquation avec ses compétences. Ce dossier se compose des pièces suivantes Documents justifiant la durée des activités exercées par le candidat -Attestations justifiant réalisées en situation de travail -Certifications ou parties de certifications obtenues -Documents spécifiques réclamés par l'organisme de certification -Formulaire de candidature à la recevabilité complété et signé . Pour en savoir plus : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401 Pour en savoir plus sur les modalités de l'ét

Prérequis pédagogiques :

Pré-requis attendus pour intégrer votre formation. Pour bénéficier d'un accompagnement à la V.A.E. il est nécessaire de satisfaire à 2 conditions : - Justifier d'1 année d'expérience minimale (professionnelle ou personnelle) dans une profession - Avoir obtenu la recevabilité de la part du certicateur. Cette demande se fait souvent par l'envoi d'un formulaire Cerfa "Demande de recevabilité" à la structure/organisation/institution. Cette demande de recevabilité devra être déposée auprès de l'organisme « certificateur » qui vérifie le rapport direct et la durée d'activité en lien avec la certification visée.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Accompagnement à la VAE : de quoi parle-t-on ? Grâce à notre service d'accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), vous bénéficiez d'une assistance dans vos démarches. Ainsi, vous êtes aidé(e) dans la constitution et la rédaction de votre dossier, et dans la préparation de votre entretien devant le jury. Vous êtes conseillé(e) dans le choix des éléments de votre expérience à mettre en avant pour votre projet de validation. Vous êtes donc accompagné(e) afin de valoriser votre parcours professionnel et d'obtenir une certification ou un diplôme en lien avec celui-ci. Lors de cet accompagnement à la VAE, vous êtes suivi(e) par un professionnel de la formation. Vous bénéficiez d'une aide précieuse dans le but de vous permettre de réussir votre entretien et votre projet. La VAE ne se limite pas aux heures d'accompagnement de l'INFA. Pour réussir votre VAE, le plus important est de bien comprendre son fonctionnement et de s'y préparer ! Cela va nécessiter un travail personnel de rédaction conséquent et un investissement de votre part durant 3 à 6 mois. La Fondation INFA peut vous accompagner quelque soit la certification visée.

Contenu et modalités d'organisation

Ce que je vais apprendre: L'objectif de l'accompagnement à la VAE est de préparer le dossier technique qui servira de support à l'examen. Grâce à l'accompagnement, vous allez apprendre à présenter l'ensemble de votre activité professionnelle en lien avec le diplôme visé. Ce travail précis vous servira aussi de base à la préparation orale nécessaire face à un Jury. L'accompagnement à la VAE vous préparera au passage devant le jury d'évaluation. Selon les certificateurs, il sera possible d'être mis en situation de travail reconstituée. Et beaucoup d'autres connaissances à découvrir!

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Accompagnement VAE - Sans niveau spécifique



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00342621	du 01/01/2023 au 31/12/2023	PAU (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		MON COMPTE FORMATION	FPC
00570105	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Pau (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		MON COMPTE FORMATION	FPC
00638244	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Pau (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		MON COMPTE FORMATION	FPC